

# L'AGENDA DÉPARTEMENTAL

# 21

VERSION 2010



PROGRAMME D' ACTIONS EN FAVEUR  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'OISE



**oise**  
LE DÉPARTEMENT



Depuis 2005, le Conseil général de l'Oise s'est inscrit dans une démarche ambitieuse et volontaire en matière de développement durable à travers l'adoption de son Agenda 21.

Ce document décrit notre projet de territoire sur le court, moyen et long terme. Il définit les actions

à mettre en œuvre dans tous les domaines (déplacement, développement local, gestion des ressources naturelles, éducation, etc.), en conciliant développement économique, cohésion sociale, protection et valorisation environnementale.

Cet Agenda 21 départemental a été conçu comme un véritable outil de dialogue et de partenariat autour d'un programme d'actions en faveur du développement durable.

En 5 ans, les enjeux et les projets du Département ont significativement progressé. Le groupe de suivi de l'Agenda 21 du Conseil de Développement Durable de l'Oise et les services techniques dédiés sont restés vigilants et investis sur la mise en œuvre du plan d'actions.

Fin 2008, le dernier bilan de l'Agenda 21 a ainsi montré que 78% des actions étaient en cours de réalisation ou achevées. Toutefois, nous avons souhaité adapter et actualiser l'Agenda 21, afin de renforcer la dimension stratégique attendue de cet outil.

Le développement durable est le fil conducteur de nos politiques publiques illustrées notamment par une gestion raisonnée et responsable des routes, par le développement du réseau des voies vertes et bleues, ou encore l'amélioration du réseau en eau potable et l'assainissement pour les communes, la protection des ENS, la mise en œuvre d'un schéma d'économie solidaire, le dispositif jeunes éco-citoyens destiné aux collégiens.

Le Département contribue par son action à allier la préservation de l'environnement aux impératifs de cohésion sociale et d'attractivité du territoire.

L'efficacité de la politique départementale en faveur du développement durable sera renforcée en étant partagée et portée par l'ensemble des acteurs du territoire, ainsi que par les Isariens. Je me réjouis donc de pouvoir vous présenter notre engagement collectif au travers des 58 actions prioritaires déclinant l'ensemble de la politique départementale en faveur du développement durable, via l'Agenda 21 actualisé, adopté en décembre 2010.

Je vous remercie encore de votre engagement au quotidien afin de construire ensemble un avenir durable dans l'Oise.

#### Yves ROME

Sénateur  
Président du Conseil général de l'Oise





## L'AGENDA 21 DÉPARTEMENTAL, UNE NÉCESSAIRE ACTUALISATION

### UN ENGAGEMENT FORT POUR LE DÉPARTEMENT DE L'OISE DÈS 2005 !

En adoptant son Agenda 21 en 2005, le département de l'Oise a choisi de **faire évoluer ses politiques publiques dans le sens d'un développement équilibré, pérenne et solidaire de son territoire au profit de tous les Isariens**. Il s'agit pour lui désormais d'amplifier l'intégration des principes de durabilité dans ses actions et sa gestion propre sur un modèle de développement durable adapté aux mutations en cours et à venir dans l'Oise.

### VERSION ACTUALISÉE DE L'AGENDA 21 DÉPARTEMENTAL (DÉCEMBRE 2010)

L'Agenda 21 du département de l'Oise a été élaboré comme un **outil destiné à être suivi, évalué et révisé régulièrement** au regard des finalités du développement durable et dans un souci d'amélioration en continu.

**5 ans après son adoption, le département de l'Oise a souhaité effectuer une actualisation de son Agenda 21 départemental afin de disposer d'un outil plus stratégique, lisible, et moins complexe.**

L'Agenda 21 actualisé, mis à jour avec les différents services et l'action primordiale du Conseil de Développement Durable de l'Oise, a été présenté à l'assemblée départementale de décembre 2010, et adopté à l'unanimité. Alors que l'Agenda 21 initial comprenait 105 actions réparties en 43 objectifs, celui de décembre 2010 totalise 58 actions structurées autour de 24 enjeux et 6 grands thèmes.

### LES OBJECTIFS DE L'ACTUALISATION DE L'AGENDA 21 DE L'OISE

Les principaux objectifs relatifs à l'actualisation de l'Agenda 21 départemental ont été :

- d'**aboutir à un véritable outil de dialogue, de co-production et de promotion** à l'échelle du département, de pratiques et d'expériences visant un développement territorial durable et partagé.
- de **renforcer la dimension stratégique attendue de l'outil** « Agenda 21 », tant pour les élus et les services du Conseil général, que pour la population isarienne.





## L'EXEMPLARITÉ DU DÉPARTEMENT DANS LA GESTION DURABLE DE SON PATRIMOINE ET DE SON FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF AU QUOTIDIEN

À ce titre, le Conseil général s'est engagé à faire du développement durable un axe structurant le fonctionnement administratif du Conseil général, à assurer une gestion durable de ses bâtiments départementaux, à mettre en œuvre une politique routière respectueuse de l'environnement, ou encore à favoriser le changement de culture en faveur du développement durable.

### Des actions concrètes :

- L'intégration de clauses d'insertion sociale et environnementales dans ses marchés publics
- La poursuite de la dématérialisation en interne (paies, congés, absences...)
- L'intégration des travailleurs handicapés
- Une communication plus éco-responsable avec la création d'un réseau social ou encore le lancement d'une version mobile du site web
- L'émission d'un guide portant sur l'organisation de manifestations sportives et culturelles exemplaires
- L'animation de structures de concertation telles que le Conseil général des jeunes ou le Conseil de Développement Durable de l'Oise
- La mise en œuvre d'une gestion patrimoniale performante et durable avec, par exemple, la généralisation des diagnostics de performance énergétique
- L'emploi de matériaux recyclés (granulats, sables...) en matière d'entretien routier
- La sensibilisation des Isariens aux enjeux du développement durable avec le programme jeunes éco-citoyens, ou la réalisation d'Agendas 21 scolaires



## LE SOUTIEN PERMANENT AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES ET RESPONSABLES

Le Département souhaite favoriser un tourisme durable vecteur d'attractivité, soutenir l'activité économique locale, permettre un développement maîtrisé de l'aéroport de Beauvais-Tillé, diversifier les projets d'économie solidaire, ou encore développer les réseaux d'information et de télécommunication.

### Des actions concrètes :

- L'aménagement des chemins de randonnées touristiques, avec notamment l'installation d'une signalétique des sites remarquables de l'Oise
- L'accroissement et la rénovation des capacités départementales d'accueil touristique avec par exemple, un encouragement à la labellisation Tourisme et Handicap
- La sauvegarde et la valorisation culturelle du patrimoine bâti privé et public
- L'encouragement à la création, au développement et à l'innovation des entreprises
- Le soutien à une agriculture durable via la promotion des produits biologiques locaux dans les cantines
- Le dispositif « coup de pouce pour l'emploi », créateur de 500 emplois
- La généralisation de la couverture du territoire isarien en haut-débit et en téléphonie mobile
- La mise en œuvre d'un schéma départemental de l'économie solidaire



## L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le Conseil général s'attache à améliorer l'offre et l'accessibilité des services de proximité, renforcer la mobilité des Isariens, et faciliter l'accès pour tous à la culture et au sport.

### Des actions concrètes :

- Le développement des e-services, tels que le portail Oise-up
- La décentralisation des services du Conseil général avec les maisons du conseil général, les relais autonomie des personnes, ou les maisons de la solidarité et de la famille
- La facilitation de l'accès des personnes à mobilité réduite aux équipements et bâtiments départementaux
- Les aides au permis de conduire pour les jeunes ou encore la gratuité des transports scolaires
- Le soutien aux structures et aux manifestations participant à la pratique d'une activité physique et sportive, en particulier avec la réalisation d'équipements sportifs de proximité
- Le soutien à une programmation culturelle diversifiée couvrant l'ensemble du territoire
- La valorisation et la préservation de l'identité culturelle isarienne



## L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, SOURCE DE SOLIDARITÉ ENVERS LES ISARIENS, DE L'ENFANT AUX SÉNIORS

Dans ce cadre, le Département a pour priorités de protéger les enfants/adolescents et réduire les difficultés sociales, de favoriser l'insertion des personnes en difficulté, d'améliorer la qualité de l'offre en direction des personnes nécessitant un accompagnement, et de mettre en place une démarche d'intervention sociale s'appuyant sur un diagnostic territorial partagé.

### Des actions concrètes :

- L'accueil adapté du jeune enfant, avec la mise en place de formation des assistant(e)s maternel(le)s ou l'aide sociale à l'enfance
- L'amélioration de l'information et de la prévention en matière d'enfance et d'adolescence, via l'émission d'un guide de l'enfant en danger ou encore la création d'une cellule de recueil des informations préoccupantes
- Le renforcement des dispositifs de promotion et de prévention santé/Protection Maternelle Infantile (maisons de santé pluridisciplinaires...)
- La promotion des nouvelles technologies éducatives, le soutien aux apprentissages scolaires et aux projets éducatifs locaux (ordi60, paraschool®...)
- La garantie aux bénéficiaires du RSA d'un accompagnement social personnalisé, à travers le pacte territorial d'insertion ou les contrats uniques d'insertion
- La lutte contre la précarité et l'exclusion sociale
- La préservation de l'autonomie des personnes et l'adaptation des conditions d'accueil des personnes dépendantes à leurs besoins et à leurs attentes





## THÈME 5



### LA GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES

À ce titre, le Conseil général s'engage à préserver, gérer, restaurer et valoriser le patrimoine naturel isarien, protéger et gérer la ressource en eau, maîtriser la production et la valorisation des déchets ménagers et assimilés, ainsi que développer les énergies renouvelables.

#### Des actions concrètes :

- La préservation et le maintien des espaces naturels sensibles
- La gestion durable des propriétés départementales, telles que les marais de Sacy ou le site forestier d'Elincourt Sainte Marguerite
- La gestion de l'eau, du prélèvement au traitement, avec l'appui du service d'assistance technique à l'eau potable et à l'entretien des stations d'épuration
- L'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques
- Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés
- La promotion d'une consommation raisonnée en énergie, à travers l'élaboration d'un plan climat territorial ou l'action des espaces info énergie



## THÈME 6



### LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ISARIEN ÉQUILIBRÉ ET DURABLE

Le Département décide de développer l'interconnexion et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, de promouvoir une approche durable en matière d'urbanisme et de projets structurants, de développer une offre de logement diversifiée répondant aux critères de durabilité, et de répondre aux besoins territoriaux grâce à des outils d'aides variés.

#### Des actions concrètes :

- La promotion de l'utilisation des transports en commun, via le système intégré de services à la mobilité ou le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise
- La réalisation d'un maillage fonctionnel des voies de circulation douce (Trans'Oise par exemple) à destination de toutes les populations
- La sécurisation du réseau routier départemental et la diminution des nuisances liées au trafic
- La participation à l'élaboration des documents d'urbanisme
- L'accompagnement actif de projets structurants participant à rendre plus attractif le territoire isarien, tels que le Canal Seine Nord Europe et la liaison ferroviaire Picardie-Roissy
- Le développement d'une offre de logement adaptée aux besoins des ménages isariens
- Le soutien aux projets territoriaux des collectivités locales, notamment à travers les aides versées aux communes
- Le renforcement de la collaboration du Conseil général avec ses partenaires associatifs
- Des nouveaux outils au service des territoires tels que l'Association Départementale pour les Territoires de l'Oise, la société d'aménagement de l'Oise, ou la centrale d'achat Cap'Oise







Imprimé sur papier recyclé

Qui contacter ?

**Service développement durable  
et de l'environnement**

**Direction du Développement  
des Territoires**

Conseil général de l'Oise  
1, rue Cambry  
60000 Beauvais

**Plus d'infos au 03 44 06 41 72  
et sur [oise.fr](http://oise.fr)**



RCS 397 566 860 000 29 - POINT/VRGULE 03 44 23 48 48